

## **Prestation**

### **BILAN DE COMPETENCES FORMULE « ESSENTIEL »**

**« Valider un projet de création d'entreprise, être accompagné vers de nouvelles fonctions, confirmer un projet professionnel, confirmer une mobilité interne / externe »**

#### **Objectifs :**

##### **Pour les personnes porteuses de projets d'évolution professionnelle :**

- Valider les hypothèses relatives au projet ou suggérer d'autres possibilités de parcours ou de poste

##### **Pour les entreprises avec des projets de gestion des ressources humaines :**

- Accompagner les projets de mobilité interne, de détection de potentiel, de diagnostic de compétences, etc.

#### **Déroulé :**

##### **1. Phase préliminaire**

- Rappeler l'objet de la demande et définir le besoin et les objectifs conjointement
- Définir les modalités d'organisation et de déroulement du bilan

##### **2. Phase d'investigation**

- Reconstitution du parcours professionnel et personnel
- Inventaire des contraintes, des atouts
- Définition des premières hypothèses d'orientation (en interne / externe)
- Recenser les atouts et points faibles, analyser leur incidence sur le comportement professionnel
- Identifier et comprendre la personnalité professionnelle
- Evaluer le niveau de satisfaction professionnelle et comprendre l'impact sur la performance
- Identifier précisément les compétences développées et les manques
- Evaluation des motivations professionnelles
- Inventorier les contraintes personnelles et socio-économiques
- Identifier et valider un éventail de responsabilités et de fonction possibles ainsi que les cibles en termes de secteur, type, taille et culture d'entreprise
- Confronter ces orientations au marché interne ou externe
- Validation par enquête
- Définir le plan d'action

### 3. Phase de conclusion

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les conditions et les moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels

Une synthèse détaillée et commentée, approuvée par le bénéficiaire et centrée sur la problématique professionnelle, est rédigée par le conseiller

**Public** : toute personne souhaitant construire ou valider un projet professionnel

**Prérequis** : réalisation de l'entretien préalable au bilan de compétences pour analyser votre besoin et construire une prestation sur mesure (rendez-vous individuel et gratuit)

#### Modalités

- Entretiens individuels
- Outils d'autoévaluation
- Grille de repérage des compétences
- Inventaires de personnalité
- Tests psychotechniques
- Questionnaires d'intérêt
- Fiches de poste internes
- Enquêtes et recherches documentaires

**Durée** : 12 heures réparties sur 2 à 3 mois

**Tarif** : 1 020 euros

**Modalités et délai d'accès** : nous consulter

**Déroulement de la prestation** : accompagnement en présentiel ou mixte (présentiel et distanciel)

#### Lieux :

- Albertville
- Annecy
- Aubenas
- Bassens
- Bonneville
- Bourgoin Jallieu
- Cluses
- Crest
- Die
- Eybens
- Grenoble
- Montélimar
- Pierrelatte
- Sallanches
- Valence
- Voiron

#### Adaptation aux handicaps

Le GIP FIPAG s'engage pour favoriser et accompagner l'accueil des personnes à besoins spécifiques.

**Nous contacter**

**Taux de satisfaction** : 100 %

**Contact** : [bilandecompetences@ac-grenoble.fr](mailto:bilandecompetences@ac-grenoble.fr) / 06 27 94 63 80